



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-55030>

Département(s) de publication : 51

Annonce n° 25-55030

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Chambre d'agriculture de la Marne

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : ACQUISITION D'UN OUTIL D'AUDIT WEB ET DE GESTION DOCUMENTAIRE POUR LES CERTIFICATIONS COLLECTIVES VITICULTURE DURABLE EN CHAMPAGNE (VDC) ET CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE NIVEAU 2 (CE2)

**Description** : La présente consultation a pour l'objet l'acquisition d'un outil d'audit web et de gestion documentaire pour les certifications collectives viticulture durable en Champagne (VDC) et certification environnementale niveau 2 (CE2). Celle-ci fait suite à un classement sans suite pour motif juridique. Certification Viticulture Durable (VDC) La certification Viticulture Durable en Champagne (VDC) est une démarche volontaire visant à accompagner les exploitations viticoles champenoises vers des pratiques plus durables. Elle a été lancée en 2001 par le Comité Champagne. Reconnue depuis 2014, la certification VDC est adaptée aux problématiques spécifiques de la région champenoise. Les principaux enjeux de la VDC sont : • Maîtriser le recours aux intrants pour respecter la santé et l'environnement. • Préserver et valoriser le terroir, la biodiversité et les paysages viticoles. • Gérer de manière responsable l'eau, les effluents, les sous-produits et les déchets. • Réduire la dépendance énergétique et l'empreinte carbone de la filière. Le référentiel de la VDC est constitué de 99 points La certification environnementale de niveau 2 (CE2) La certification environnementale de niveau 2 (CE2) est une démarche volontaire qui vise à encourager les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Elle s'appuie sur un référentiel comprenant 16 exigences réparties en quatre thématiques principales : Biodiversité : Identifier et protéger les zones importantes pour le maintien de la biodiversité. Stratégie phytosanitaire : Adopter une lutte raisonnée pour la protection des cultures. Gestion de la fertilisation : Optimiser la gestion et les apports de fertilisants pour garantir la production tout en limitant les fuites vers le milieu naturel. Gestion de la ressource en eau : Optimiser les apports d'eau aux cultures en fonction de l'état hydrique du sol et des besoins des plantes. Pour obtenir la certification de niveau 2, l'exploitation doit

d'abord atteindre le niveau 1. Le niveau 1 consiste à réaliser un bilan de l'exploitation sur les trois domaines environnementaux de la conditionnalité : environnement, santé des végétaux et Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE). Ce bilan doit être validé par un organisme habilité dans le cadre du Système de Conseil Agricole (SCA). Le niveau 2 repose sur des obligations de moyens, ce qui signifie que l'agriculteur doit prouver ce qu'il met en œuvre. Un audit externe, réalisé par un organisme certificateur tiers, évalue si les conditions fixées pour valider le niveau 2 sont atteintes<sup>4</sup>. La certification est valable 3 ans, mais un audit intermédiaire de suivi est réalisé par CKCert pendant cette période. La certification de niveau 2 peut être gérée individuellement ou dans un cadre collectif. L'engagement dans le niveau 2 se fait majoritairement dans le cadre de la reconnaissance d'équivalence de démarches environnementales. L'outil doit permettre : - Aux auditeurs de réaliser les audits des exploitations et valider les documents justificatifs. - Aux exploitants de réaliser leur auto-diagnostic et déposer des documents justificatifs. - Un échange individuel entre auditeur et exploitant. - A une structure collective de gérer son périmètre de certification.

**Identifiant de la procédure** : f2ff54d6-4947-41ea-8f6f-ede30fa89fd9

**Identifiant interne** : PPP1FZ-151/5192/2025-02

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv )** : 48220000 Logiciels pour internet et intranet

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Marne ( FRF23 )

**Pays** : France

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Marne ( FRF23 )

**Pays** : France

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 275,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : ACQUISITION D'UN OUTIL D'AUDIT WEB ET DE GESTION DOCUMENTAIRE POUR LES CERTIFICATIONS COLLECTIVES VITICULTURE DURABLE EN CHAMPAGNE (VDC) ET CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE NIVEAU 2 (CE2)

**Description** : La présente consultation a pour l'objet l'acquisition d'un outil d'audit web et de gestion documentaire pour les certifications collectives viticulture durable en Champagne (VDC) et certification environnementale niveau 2 (CE2). Celle-ci fait suite à un classement sans

suite pour motif juridique. Certification Viticulture Durable (VDC) La certification Viticulture Durable en Champagne (VDC) est une démarche volontaire visant à accompagner les exploitations viticoles champenoises vers des pratiques plus durables. Elle a été lancée en 2001 par le Comité Champagne. Reconnue depuis 2014, la certification VDC est adaptée aux problématiques spécifiques de la région champenoise. Les principaux enjeux de la VDC sont : • Maîtriser le recours aux intrants pour respecter la santé et l'environnement. • Préserver et valoriser le terroir, la biodiversité et les paysages viticoles. • Gérer de manière responsable l'eau, les effluents, les sous-produits et les déchets. • Réduire la dépendance énergétique et l'empreinte carbone de la filière. Le référentiel de la VDC est constitué de 99 points La certification environnementale de niveau 2 (CE2) La certification environnementale de niveau 2 (CE2) est une démarche volontaire qui vise à encourager les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Elle s'appuie sur un référentiel comprenant 16 exigences réparties en quatre thématiques principales : Biodiversité : Identifier et protéger les zones importantes pour le maintien de la biodiversité. Stratégie phytosanitaire : Adopter une lutte raisonnée pour la protection des cultures. Gestion de la fertilisation : Optimiser la gestion et les apports de fertilisants pour garantir la production tout en limitant les fuites vers le milieu naturel. Gestion de la ressource en eau : Optimiser les apports d'eau aux cultures en fonction de l'état hydrique du sol et des besoins des plantes. Pour obtenir la certification de niveau 2, l'exploitation doit d'abord atteindre le niveau 1. Le niveau 1 consiste à réaliser un bilan de l'exploitation sur les trois domaines environnementaux de la conditionnalité : environnement, santé des végétaux et Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE). Ce bilan doit être validé par un organisme habilité dans le cadre du Système de Conseil Agricole (SCA). Le niveau 2 repose sur des obligations de moyens, ce qui signifie que l'agriculteur doit prouver ce qu'il met en œuvre. Un audit externe, réalisé par un organisme certificateur tiers, évalue si les conditions fixées pour valider le niveau 2 sont atteintes<sup>4</sup>. La certification est valable 3 ans, mais un audit intermédiaire de suivi est réalisé par CKCert pendant cette période. La certification de niveau 2 peut être gérée individuellement ou dans un cadre collectif. L'engagement dans le niveau 2 se fait majoritairement dans le cadre de la reconnaissance d'équivalence de démarches environnementales. L'outil doit permettre : - Aux auditeurs de réaliser les audits des exploitations et valider les documents justificatifs. - Aux exploitants de réaliser leur auto-diagnostic et déposer des documents justificatifs. - Un échange individuel entre auditeur et exploitant. - A une structure collective de gérer son périmètre de certification.

**Identifiant interne :** 2025-02\_1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 48220000 Logiciels pour internet et intranet

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Complexe Agricole du Mont Bernard - Route de Suippes

**Ville :** CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex

**Code postal :** 51009

**Subdivision pays (NUTS) :** Marne ( FRF23 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Chambre d'agriculture de la Marne

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 3

**Autres informations sur le renouvellement** : Le marché comporte trois reconductions.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 0 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Informations complémentaires** : Quantité maximum de licences qui seront commandées pour toute la durée de l'accord-cadre : 4000.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Coût

**Description** : Prix

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 40

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 60

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://marne-chambagri.e-marchespublics.com/>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://marne-chambagri.e-marchespublics.com/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 17/06/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 90 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture :** 17/06/2025 à 14:00

**Lieu :** Chambre d'agriculture de la Marne, Complexe Agricole du Mont Bernard -  
Route de Suippes, CS 90525, 51009 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Châlons en Champagne

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Châlons en Champagne

**Informations relatives aux délais de recours :** Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal administratif de Châlons en Champagne

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Chambre d'agriculture de la Marne

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Châlons en Champagne

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Chambre d'agriculture de la Marne

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Chambre d'agriculture de la Marne

**Numéro d'enregistrement :** 18510251400014

**Adresse postale :** Complexe Agricole du Mont Bernard - Route de Suippes

**Ville :** CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex

**Code postal :** 51009

**Subdivision pays (NUTS) :** Marne ( FRF23 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Pascal COLLARD

**Adresse électronique :** achats@grandest.chambagri.fr

**Téléphone :** +33 326640813

**Adresse internet :** <https://marne.chambre-agriculture.fr/>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Châlons en Champagne

**Numéro d'enregistrement :** 17510005600019

**Adresse postale :** 25 rue du Lycée

**Ville :** CHALONS EN CHAMPAGNE

**Code postal :** 51000

**Subdivision pays (NUTS) :** Marne ( FRF23 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

**Téléphone :** +33 326668687

**Télécopieur :** +33 326210187

**Adresse internet :** <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## **Section 10 - Modification**

**Version de l'avis antérieur à modifier :** 173f6655-4748-4c2c-8dcd-01480f6a04d4-01

**Principale raison de la modification :** Mise à jour d'informations

**Description** : L'objet du marché reste inchangé, mais il est précisé que la présente consultation constitue une relance d'un précédent appel d'offres ayant fait l'objet d'une décision de classement sans suite pour motif juridique. Cette information figure également dans le dossier de consultation, sans incidence sur les conditions de participation. À l'occasion de cette relance, des précisions et/ou modifications mineures ont été apportées au marché, notamment : - Le nombre de licences en quantité maximale de commande et dans le DQE - Profils utilisateurs - Fonctionnalités - Authentification - Evolutions et maintenance - Hébergement - Niveau de service - Formation et support technique - Migration des données - Date de déploiement de l'outil

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : d8b785ae-d7bf-4047-a937-8f50e2ed8eff - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 16/05/2025 à 09:47

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 16/05/2025